

Participer à l'animation du lieu de vie et à l'accompagnement aux activités des personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux.

[Imprimer](#)

Où ?

Saint-Julien-l'Ars (86 - Vienne - Poitou-Charentes)

Quoi ?

Le volontaire en Service Civique aura pour mission principale de participer à l'animation du lieu de vie des personnes accueillies et de faciliter l'accompagnement de celles-ci sur les lieux où elles peuvent bénéficier d'activités en petit groupe ou en individuel.

Le premier objectif du volontaire sera donc de faire vivre le lieu de vie des personnes accueillies souvent "inoccupées", entre la collation et le dîner, ou lors des temps de réunion d'équipe ou de transmissions orales ou écrites.

Pour cela il conviendra de rendre attractif ce lieu et d'y proposer divers jeux, des séances de cinéma, des promenades dans les environs, un atelier ouvert de peinture ou de création artistique si le volontaire se sent compétente dans ce domaine, ou tout simplement un échange autour d'un café....

Si le volontaire dispose d'une compétence ou d'une affinité particulière dans un domaine (comme la musique, le cinéma, la photographie, etc), il lui sera proposé de mettre en place un atelier en rapport avec sa compétence au sein de l'établissement. Cet atelier activité sera libre, ouvert, les personnes pourront y participer comme elles souhaitent, et il sera possible d'y développer une part de spontanéité à partir des souhaits des résidents ("que voulez vous faire aujourd'hui ?...).

Le second objectif du volontaire sera un accompagnement de petit groupe autonome ou de personnes en individuel mais ne pouvant se rendre seul sur leurs lieux de loisirs (tir à l'arc, couture, ball trap, théâtre, ...).

Par ces accompagnements, le volontaire contribuera à renforcer ou maintenir le lien social des personnes tout en leur assurant un cadre de vie rassurant et structurant et à ancrer l'établissement dans son territoire.

Les principales qualités du volontaire seront sa capacité d'écoute, de pédagogie et d'attention aux personnes accueillies, sa capacité à "faire avec" plutôt que de "faire à la place de".

Il devra s'inscrire dans une démarche de bienveillance des résidents promue par l'établissement, le respect de leur vie privée et de leur intimité.

Permis de conduire de plus d'1 an souhaité
Quand ?
Maintenant (9 mois, 35 h/semaine)
Quel domaine ?
Solidarité
Combien de postes disponibles ?
1
Quel organisme ?
Adef residences - la maison de la foret des charmes - mas-fam
Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?
Oui
La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?
Non

Contact

Arnaud BONIN
T : 05 49 18 11 50

Adresse

9 Bis Route de Puygiron
86800 Saint-Julien-l'Ars

Site internet

<http://www.adef-residences.com>

Activités : Association à but non lucratif, Adef Résidences a vu le jour en 1992, avec pour objet social la réalisation et la gestion d'établissements médico-sociaux. Depuis, elle n'a cessé de se développer et compte depuis début 2015, 42 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS), Foyers de Vie et Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM).

La Maison de la Forêt des Charmes accueille des victimes de lésions cérébrales acquises qui, selon l'orientation de la MDPH, seront accueillies en maison d'accueil spécialisée (MAS) ou en foyer d'accueil médicalisé (FAM) ; la capacité d'accueil de l'établissement est de 40 résidents.